

Mulhouse actus *Seniors*

ÉDITION : ÉTÉ 2025 | NATURE EN VILLE



Ville labellisée « 4 fleurs » et riche de nombreux parcs, Mulhouse est un lieu idéal pour profiter de la nature cet été. Dans cette nouvelle édition, l'instance Mulhouse Aînés vous propose une sélection de balades ainsi que des dispositifs pour jardiner en ville.



jardinage

>>> Le permis de végétaliser : aménager et fleurir un espace de la ville

Le permis de végétaliser permet à chacun (habitant, usager, association...) d'aménager, fleurir et entretenir un espace de la ville : un bac ou une jardinière, pied d'un arbre ou encore un espace vert en friche. Choisissez librement vos plantes, leurs couleurs et leur saisonnalité pour contribuer à l'embellissement du cadre de vie de votre quartier !

INFORMATIONS :

Service Nature et espaces verts de la Ville de Mulhouse

45, avenue du Repos

Tél. : 03 89 32 68 70

DEMANDER UN PERMIS DE VÉGÉTALISER :

Pour fleurir un espace public, il vous faut demander au préalable un permis de végétaliser. Pour cela, téléchargez le formulaire disponible sur le site mulhouse.fr, rubrique Mes démarches > Permis de végétaliser. Remplissez-le et envoyez-le complété par e-mail à permisdevegetaliser@mulhouse.fr, accompagné d'un plan ou de photos de la zone concernée. Une réponse vous sera donnée sous deux mois.

>>> Les jardins partagés : jardiner dans un écrin de verdure

Ouverts à tous (associations locales, écoles, institutions à proximité, particuliers...), ces jardins partagés permettent d'y faire des plantations, qui sont ensuite arrosées et récoltées collectivement.

Ce sont aussi des lieux d'apprentissage, pour découvrir le compostage, le paillage, la récupération d'eau de pluie ou encore la culture de légumes et de fleurs, le tout dans un objectif de jardinage écologique, sans pesticides ni engrais chimiques.

INFORMATIONS :

Service Nature et espaces verts de la Ville de Mulhouse

45, avenue du Repos

Tél. : 03 89 32 68 70



>>> Le compostage partagé : transformer ses biodéchets collectivement !

Le compostage collectif vous permet de valoriser vos épluchures et déchets verts entre voisins. Si un composteur partagé existe près de chez vous, contactez ses référents pour rejoindre la démarche. Dans le cas contraire, le Sivom de la région mulhousienne accompagne les bailleurs sociaux, copropriétés et particuliers. Pour lancer un projet, il faut réunir au moins 11 foyers intéressés.

Le Sivom coordonne et étudie la faisabilité du projet, finance l'équipement, fournit le composteur, le bac à broyat, les outils, et organise des réunions publiques ainsi que la formation des guides composteurs. Une convention est signée avec le porteur de projet et une charte d'engagement est proposée aux habitants. L'objectif est qu'à terme, ces placettes soient gérées en autonomie.

INFORMATIONS :

Sivom

25 avenue du Président Kennedy

Tél. : 03 89 43 21 30

Du lundi au vendredi de 09h00 à 11h30 et de 14h30 à 17h00

Site internet : <https://jetermoins.mulhouse-alsace.fr/>, rubrique Compostage et jardinage > Le compostage partagé sur l'agglomération mulhousienne.

Pour vos déchets alimentaires (restes de repas, épluchures, sachets de thé, marc de café) et vos petits déchets de jardin (tonte de gazon, fleurs fanées, feuilles mortes), des points de collecte sont accessibles dans la ville. Retrouvez ces points de collecte sur le site m2A rubrique Déchets et propreté > Gestion des déchets > biodéchets.



>>> Guide des plantations

La Ville de Mulhouse met à votre disposition un **guide complet pour vos projets de végétalisation**. Il vous aide à choisir les espèces les plus adaptées aux caractéristiques locales et vous donne des conseils de plantation et d'entretien favorables à la biodiversité. **Retrouvez-le aux entrées de la mairie et sur mulhouse.fr, rubrique Mulhouse se transforme > Nature en ville.**

>>> Moustiques tigres : les bons gestes à adopter pour éviter leur prolifération !

Cet insecte se propage sur le territoire alsacien et peut véhiculer des virus dangereux pour l'homme. Afin de lutter contre ce nuisible, des gestes simples sont à adopter !

Évitez l'eau stagnante présente dans vos jardins (coupelle sous les pots de fleurs...) ! Les larves de moustique ont en effet besoin de quelques millimètres d'eau pour se développer !

- Videz et retournez vos coupelles, pots, seaux ... une fois par semaine.
- Couvrez vos récupérateurs d'eau, tonneaux à l'aide d'une moustiquaire ou d'un tissu.
- Rangez à l'abri de la pluie le matériel de jardinage, les jouets, les seaux.
- Entretenez vos gouttières, rigoles et chenaux.

Vous pensez avoir identifié un moustique tigre ? Signalez-le !

INFORMATIONS :

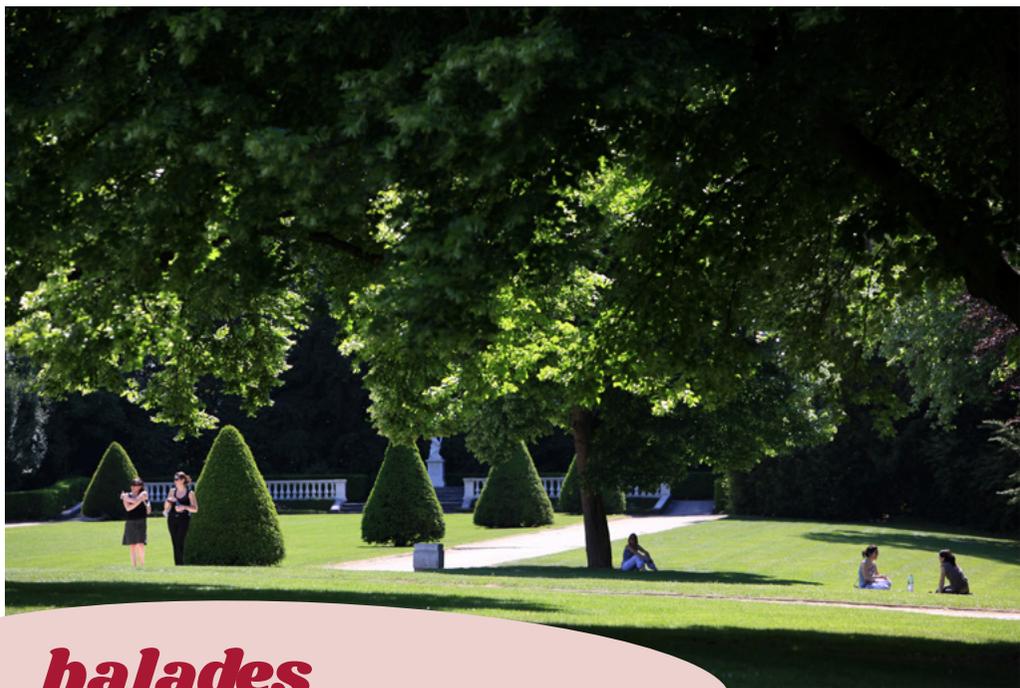
BRIGADE VERTE DU HAUT-RHIN

Service de démoustication
92 rue Mal. de Lattre de Tassigny
68360 Soultz

Tél. : +33 3 89 74 84 04
operationmoustiques@wanadoo.fr
<https://demoustication.brigade-verte.fr>

SIGNALEMENT D'UN MOUSTIQUE TIGRE :

signalement-moustique.anses.fr



balades

>>> La nature à Mulhouse

Depuis 2019, Mulhouse est labellisée « 4 fleurs » par le Comité National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF). Cet été, profitez de ses 41 parcs et squares, dont deux classés « Jardins remarquables » : le parc zoologique et botanique et le parc Wallach. Retrouvez-les sur la carte interactive du site mulhouse.fr dans la rubrique : accueil > mairie > carte interactive.

>>> Mulhouse Diagonales : vivre l'eau et la nature, à côté de chez soi

Démarré en 2018, le projet urbain Mulhouse Diagonales redonne toute sa place à la nature et à l'eau en ville. Il offre de nouveaux espaces de promenade, de détente et de loisirs, ainsi que des îlots de fraîcheur.

Voici quelques réalisations récentes :

→ La promenade de la Doller :

À la jonction de l'Ill et de la Doller (rue de Quimper), une ancienne friche industrielle a été transformée en zone humide favorable à la biodiversité. Sur 8000 m², une forêt dense et variée a été plantée selon la méthode du botaniste Akira Miyawaki, avec 24 000 arbres au total.



→ Les Terrasses du Musée :

Le long du boulevard Roosevelt, près de la Cité de l'Automobile, un ancien site industriel de 3 hectares a été réhabilité en parc naturel. La berge a été élargie et une plage de galets aménagée pour profiter de l'eau.



→ Square du Général de Gaulle :

Réaménagé pour favoriser la détente et le bien-être, il a retrouvé la présence de l'eau grâce à la démolition de la dalle.



>>> Le Jardin éphémère

Comme chaque année, le jardin éphémère vous attend place de la Réunion, au pied du temple Saint-Étienne. Cette édition sera décorée sur le thème des 25 ans de Folie'Flore.



INFORMATIONS :

Jardin gratuit à découvrir, place de la Réunion. À partir du 28 août.



>>> La Navette des Crêtes : de Mulhouse jusqu'au Markstein

La Navette des Crêtes circule **tous les jours du 1er juillet au 31 août 2025**, puis **tous les week-ends en septembre**.

Au départ de la gare centrale de Mulhouse, elle dessert plusieurs arrêts et vous emmène jusqu'au Markstein. **Trois allers-retours** sont prévus chaque jour.

INFORMATIONS

Prix du ticket unitaire : de 2 à 4 euros.

Billets en vente en ligne et à bord du car (prévoir l'appoint) :
<https://billetterie.l-k.fr/navette-des-cretes/>



engagement

>>> Devenir bénévole pour les ruchers

Le centre socioculturel Lavoisier-Brustlein recherche des bénévoles pour **entretenir ses ruches, récolter le miel et animer des séances de découverte.**

INFORMATIONS ET CANDIDATURES :

***Centre socioculturel
Lavoisier-Brustlein***

51 Allée Gluck

Tél. : 07 57 77 17 48



➤➤➤ Rejoignez le dispositif « Papy Mamie Prévention École » : accompagnez les trajets des enfants en toute sécurité !

Vous êtes retraité(e), mobile à pied, en transports en commun ou en voiture, à l'aise avec les enfants et disponible en semaine ?

Votre rôle consistera à assurer la traversée sécurisée des enfants aux abords des écoles, le matin et le soir, du lundi au vendredi (hors périodes de vacances scolaires), de 8h00 à 8h30 et de 16h00 à 16h30.

Vos missions :

- assurer la sécurité des enfants lors des traversées ;
- transmettre les règles de sécurité et de respect aux abords des écoles ;
- maintenir un lien social et intergénérationnel au sein du quartier.

Une formation est dispensée avant toute prise de poste.

RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURES :

Police municipale

6, rue Coehorn

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

La Clé des Aînés

41, avenue Kennedy

Tél. : 03 89 33 79 29





➤➤➤ Chaleurs en été, les bons réflexes à adopter

Pour profiter de la météo estivale en préservant sa santé, des bons gestes sont à adopter :

- boire régulièrement de l'eau ;
- mouiller son corps et se ventiler ;
- manger en quantité suffisante ;
- éviter les efforts physiques ;
- ne pas boire d'alcool ;
- maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour, les ouvrir la nuit ;
- donner et prendre des nouvelles de ses proches.

santé

→ Plan canicule : le Centre Communal d'Action Sociale accompagne les personnes âgées et vulnérables

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) accompagne les personnes âgées de 60 ans et plus vulnérables face à la canicule. Ainsi, en cas de canicule, le CCAS prend contact avec les personnes inscrites sur le registre municipal confidentiel pour prendre des nouvelles et rappeler les précautions d'usage.

RENSEIGNEMENTS

**Bordereau et inscription disponible sur Mulhouse.fr
ou à la Clé des Aînés, 41 avenue du Président Kennedy à Mulhouse.**

Ce service d'accueil est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Accueil sans rendez-vous : de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h

Accueil sur rendez-vous : de 16h à 17h

Service fermé le mercredi



Mulhouse **actus** *Seniors*

Prochain numéro : l'éducation et l'apprentissage

Réalisé par les membres de l'instance participative Mulhouse Aînés

Si vous souhaitez réagir et nous aider à améliorer la gazette,
écrivez-nous à : mulhouseaines@mulhouse.fr